

# BULLETIN MUNICIPAL

## N° 27



2019

BOISVILLE-LA-SAIN-T-PÈRE



# Sommaire

---

Edito .....	1
Vie communale, la trésorerie, le service de l'eau .....	4
La salle des fêtes, le cimetière .....	5
Etat civil.....	6
Paroisse Saint Martin en Beauce .....	7
La bibliothèque .....	8
Ecole maternelle/élémentaire .....	10
L'APE « les P'tits beaucerons ».....	11
Les comptes administratifs.....	14
La commission des travaux .....	16
Brèves de dernières minutes.....	17
L'urbanisme.....	18
La commission fêtes et manifestations .....	19
Le club de l'amitié .....	20
Association des chasseurs de Boisville .....	21
Le centre d'intervention d'Allonnes (CI) .....	22
La gymnastique volontaire .....	23
Le tennis club .....	24
La zumba.....	26
Les déchets ménagers .....	27
Souvenirs, souvenirs.....	29

Chers Boisvilloises, Boisvillois,

Je tiens à vous souhaiter en ce début d'année, une formidable année 2019.  
Qu'elle vous apporte sérénité, travail, santé, amitié et solidarité.

La fin de l'année 2018, nous a laissé un goût d'inachevé, d'à peu près.  
Tous les indicateurs économiques et sociaux se sont tendus. Les différences se sont exacerbées jusqu'à empêcher tous dialogues constructifs.

Vos élus, avaient choisi de voter un budget prudent, mais volontaire pour l'année 2018.  
L'année de transition a bien eu lieu, pour notre sortie comptable de la 3CB. Nous avons présenté le côté financier, pour concordance des actifs passifs entre les deux parties, pour acceptation au conseil municipal, du début janvier.  
Cet accord a été facilité par l'implication de Chartres Métropole dans le dossier de reprise du tennis couvert. Je les remercie de nous avoir tiré de cet imbroglio qui aurait pu avoir des conséquences financières désastreuses pour notre commune.

Nous avons continué d'être actifs, vigilants sur les finances de la commune, ne dépensant pas ce que nous n'avons pas ou pas encore. Certains nous jugeront timorés, sans ambition, mais peu importe le fait de faire pour exister, ne m'habite nullement.

La reprise de compétence de l'Ecole a été financée. Nous avons dû faire des choix dans son organisation, pour rééquilibrer ce qui ne l'était pas. Une année de gestion pleine va pouvoir nous permettre d'en tirer des enseignements. D'une manière générale, les impayés sous la gouvernance de la CCBV étaient problématiques. Je tiens à vous féliciter pour votre réactivité à régler vos factures du périscolaire et vous encourage à continuer dans ce sens.

La sortie de terre du city stade en concordance avec la reprise de compétence de l'Ecole, permet à vos enfants d'en profiter.

Je remercie tous les financeurs publics, Région, Département, Chartres Métropole, Caisse d'Allocations Familiales qui nous ont permis de nous doter de cet équipement.

L'entretien général de la commune se complexifie. L'abandon programmé des produits chimiques rend les tâches de désherbage plus contraignantes et surtout plus répétitives. La commune est grande, les espaces verts nombreux.

Aidez-nous à garder les trottoirs devant vos propriétés propres. La loi nous y contraint.

Les méthodes de substitution sont difficiles à mettre en place.

Soyons acteur de cette transition Écologique à notre petit niveau.

Rappelez-vous au début de notre mandat, l'extinction des lumières la nuit, des dents ont grincé et bien aujourd'hui tout le monde s'est habitué, à changer ces habitudes.

Ceci démontre votre intelligence à vous adapter, à évoluer avec ces changements sociétaux profonds dont nous allons devoir nous accommoder.

Je suis persuadé que nous, les habitants de ce village beauceron, nous avons des atouts pour rester un village rural.

École, associations multiples, commerce multi activités, artisans, entreprises, agriculteurs maillent la vie du village.

Ces territoires ruraux longtemps délaissés, dont nous faisons partie, doivent à mon sens se réinventer ou devenir des cités dortoirs pour Métropole. La politique du chiffre est le pire des scénarios.

J'œuvre au sein de la commission de révision du SCOT (schéma de cohérence territoriale) afin de donner à nos campagnes une vraie place et de vraies orientations au sein de notre Métropole que nous avons décidé de rejoindre, afin de s'appuyer sur ces nombreuses compétences.

Si nous voulons accueillir de nouveaux résidents, ils doivent être convaincus du bien fondé de leurs décisions.

Cela passe par une politique ambitieuse, de connexion à internet pour tous, de service, d'écoute de proximité, comme nous avons bien su le faire avec notre secrétariat de Mairie, ouvert dans des amplitudes horaires importantes.

Mon côté positif, me pousse à croire que nous réussirons ensemble.

Changer fait souvent progresser ! Bonne et grande année 2019.

Votre Maire,  
Bertrand CHIFFLET

## Vie communale

---

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :

**Lundi, mardi et le jeudi** de 16h00 à 19h00  
**Vendredi** de 16h00 à 18h30

**Téléphone** : 02 37 99 32 28 -- **Fax** : 02 37 99 34 01

**Email** : [communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr](mailto:communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr)

**Site internet** : [www.boisvillelasaintpere.fr](http://www.boisvillelasaintpere.fr)

## Redevance droit de place

---

- Pour tout commerce ambulant stationnant sur la Commune : somme annuelle forfaitaire de 234 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la Commune : somme forfaitaire de 117 € pour chaque stationnement.

## Trésorerie

---



S'adresser à la trésorerie de Chartres métropole :

8 impasse du Quercy – 28110 Lucé 02 37 91 23 83

[ddsip28@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddsip28@dgfip.finances.gouv.fr)

Horaires d'ouverture :

**Lundi, mardi et jeudi** 08h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h00  
**Mercredi et vendredi** 08h45 à 12h15

## Le service de l'eau

---

CM EAU : Rue Henri Poincaré – 28000 Chartres 02 34 43 90 22

[contact@cmeau.com](mailto:contact@cmeau.com)



Ouvert du : **Lundi au vendredi** 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

# La salle des fêtes

---

**Caution : 370 €**

**Equipement vaisselle : 58 €**

**Location de la salle :**

**Pour les habitants de la commune :**

Commune sans chauffage : 285 €

Commune avec chauffage : 360 €

**Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :**

Hors commune sans chauffage : 370€

Hors commune avec chauffage : 450 €

Hors commune pour réunion : 205 €



# Le cimetière

---

## **Tombe**

Concession trentenaire : 155 €

Concession cinquantenaire : 215 €

Concession perpétuelle : 1020€

## **Cave urne**

15 ans : 77 €

30 ans : 138 €

## **Columbarium**

15 ans : 138 €

30 ans : 265 €

Jardin du souvenir : Gratuit

---

Responsable : Monsieur Dominique DECOURTYE ☎ : 06 19 73 37 12

---

# Etat civil

---

## Les mariages :

- ❖ Matthieu MAISONS et Clémence LEDUC, le 21 avril 2018
- ❖ Sylvain GALLAS et Brigitte LEOMAND, le 9 juin 2018



## Les naissances :



- 25 avril 2018 : Théia LEVERT MAILLARD
- 01 août 2018 : Manon RODRIGUES
- 06 août 2018 : Soren DELAGE
- 30 août 2018 : Benjamin PAULAT
- 06 novembre 2018 : Romy BEAUSIR
- 17 novembre 2018 : Constance CHIFFLET
- 17 décembre 2018 : Martin LOISEAUX

## Les décès :

- ✚ Marguerite DAUVILLIERS, 94 ans, décédée le 13 janvier 2018
- ✚ Mireille BEAUGE, épouse AIDAT, 83 ans, décédée le 14 octobre 2018



# Paroisse Saint Martin en Beauce

---

## Notre Prêtre : Abbé TRYPHON ILENDIA

16 rue Roger Gommier 28 150 VOVES

Email : [ilebangima54@gmail.com](mailto:ilebangima54@gmail.com)

Tél : 07 71 68 52 96

## Le secrétariat de la Paroisse :

**Mme Lucile PROUST** (même adresse)

Email : [paroisse.stmartin@diocesechartres](mailto:paroisse.stmartin@diocesechartres)

Tél : 02 37 99 09 85

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Jeudi de 13h30 à 18h00 et vendredi de 9h00 à 12h00

Les permanences en supplément : (assurées par des bénévoles)

Lundi de 9h00 à 11h00 – Mardi de 10h00 à 12h00 – Mercredi 10h00 à 12h00

**Et présence du Prêtre** les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedis du mois de 10h30 à 11h30

**Pour toutes demandes**, Mariage, Baptême, Catéchèse... s'adresser à la secrétaire.

**Pour un enterrement**, les pompes funèbres avertissent la personne relais de l'équipe Deuil, qui contactera la famille du défunt pour organiser la Célébration.

Nous dépendons du **Diocèse de CHARTRES**, notre Evêque Mgr Philippe CHRISTORY et notre Vicaire Général Père Sébastien ROBERT.

## **PRENDRE LE TEMPS (Père Tryphon ILENDIA)**

*Au seuil de l'année nouvelle, prendre le temps, oser prendre le temps, peut constituer un fil conducteur de nos activités, afin d'éviter de fonctionner en mode « zapping ». On entend l'expression « je n'ai pas vu le temps passer ».*

*Comment s'approprier ce que disait St Ignace de Loyola « Ce n'est pas l'abondance de la science, mais le sens et le goût intérieur des choses qui habituellement comblent le désir de l'âme » ; osons prendre le temps*

*« Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse.*

*Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir.*

*Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est la grâce de Dieu,*

*Prenez le temps de vous faire des amis, c'est le temps de bonheur.*

*Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme.*

*Prenez le temps de penser, c'est la source de l'action.*

*Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste.*

*Prenez le temps de travailler, c'est le prix du succès.*

*Prenez le temps de prier, c'est la force sur terre. »*

*Mes meilleurs vœux pour 2019,*

*Surtout la santé de fer pour être missionnaire*

# Bibliothèque

Installée dans le cœur du village, à la fois lieu de culture et de réflexion, mais aussi d'échange et de partage, la bibliothèque municipale est avant tout un lieu de vie sociale ouvert à toutes les générations. L'équipe, composée de bénévoles, est heureuse de vous proposer une offre riche et diversifiée, notamment grâce à son partenariat avec la MDEL (Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir) ; vous pourrez donc trouver différents supports (livres, revues, jeux...), ainsi que deux postes informatiques avec accès à internet et au WIFI.



## Conditions d'accès :

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous.

## Inscription et tarif :

L'abonnement annuel est gratuit. Il vous permet d'emprunter des documents et d'utiliser les postes informatiques.

De plus, grâce au portail de la MDEL - <https://mediatheques.eurelien.fr/> - chaque usager peut avoir accès à près de 1000 livres numériques en téléchargement, gratuitement et légalement, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse.

## Modalités d'emprunt :

6 documents maximum pour une durée de quatre semaines.

Ce prêt peut être renouvelé une fois. Il est possible de réserver des documents.



## Horaires d'ouverture :

- **Mercredi** : 14h00 - 17h30

*Attention, en période hivernale, la bibliothèque ferme à 16h00.*

- **Samedi** : 10h30 - 12h00

## Contact :

2 rue du Stade - 28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE / 09 67 08 08 98



[bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr](mailto:bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr)

[Bibliothèque municipale de Boisville la Saint Père](#)

## Composition de l'équipe :

- Claudine BOURGINE
- Hélène GUILLET GUILLON
- Nadine PERCHERON





Durant l'année 2018, différentes animations ont été programmées dont des ateliers jeux.

De plus, la bibliothèque poursuit ses partenariats d'une part avec l'école de la commune, en accueillant régulièrement les deux classes maternelles tout au long de l'année (prêt de livres pour chaque enfant, séance de lecture, possibilité d'emprunt de valise thématique ...), et d'autre part avec la MDEL.

En 2019, ces partenariats se poursuivent pour notre plus grand plaisir !

Cette nouvelle année est également l'occasion pour nous d'élargir notre offre! Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance imminente d'une grainothèque. Ce projet original est pour nous l'occasion de porter des valeurs qui nous tiennent à cœur : créer et développer des liens sociaux et intergénérationnels, sensibiliser le public au développement durable et ouvrir le jardinage à tous, mais aussi conserver un patrimoine agricole adapté au territoire local... Vous recevrez très prochainement une petite fiche explicative de la grainothèque.

Enfin, nous tenions à remercier tout particulièrement les parents donateurs de jeux qui nous ont permis de créer un fond ludothèque que nous espérons voir grandir puisqu'il est apprécié de nos différents publics.

Ne l'oubliez donc pas, nouveauté et convivialité seront les maîtres mots de 2019, et nous en profitons pour vous adresser tous nos meilleurs vœux. A très bientôt cher public !



# Ecole maternelle/élémentaire

---

L'école de Boisville la St Père accueille cette année 123 élèves répartis de la façon suivante :

PS/MS/GS : 6 PS + 9 MS + 9 GS = 24 avec Véronique PRYLOUTSKY (+ direction) et Anthony PUEL le jeudi, (ATSEM : Mme SORIN Aurore)

PS/MS/GS : 7 PS + 7 MS + 10 GS = 24 avec Coralie GALLOT (ATSEM : Mme SORIN Aurore)

CP/CE1 : 12 CP + 12 CE1 = 24 avec Sandrine VERY

CE2/CM1 : 18 CE2 + 7 CM1 = 25 avec Claire BUISSON

CM1/CM2 : 9 CM1 + 17 CM2 = 26 avec Carine SOUCHU à Allonnes

L'école travaille sur le projet ECOLIRE qui a pour thème « Les histoires à croquer », des albums de littérature de jeunesse qui peuvent traiter de la gourmandise, de la faim ou au contraire du dégoût.

L'école va également monter un spectacle « chorale » qui pourra aussi allier des moments de danse. Ce spectacle aura lieu à la salle des fêtes de Boisville la St Père **le vendredi 21 juin 2019 à 18h00.**

L'année dernière, toutes les classes ont travaillé sur le développement durable avec fabrication d'un poulailler, tri des déchets avec un bac à compost, participation à une récolte de fournitures scolaires pour les enfants du Sénégal, etc... Toutes ces actions menées ont permis à l'école de se voir attribuer un diplôme en octobre 2018.



# L'APE "Les P'tits Beaucerons"

---

Notre association a pour but de proposer des animations tout au long de l'année scolaire et d'aider l'équipe enseignante dans ses projets.

Nous tenions à remercier les familles nous ayant apporté un soutien financier en ce début d'année.

Nous avons, de temps à autre, besoin de bonnes volontés pour l'organisation des manifestations, et vous remercions pour votre aide.

Et surtout, nous vous remercions de répondre présents à nos manifestations.

Le bilan des nombreuses actions menées en partenariat avec l'équipe enseignante durant l'année scolaire 2017/2018 se sont toutes bien déroulées et avec beaucoup de succès.

## Quelques chiffres :

**Randonnée pédestre** : environ 110 marcheurs, nous remercions tous les participants et particulièrement l'équipe enseignante d'être présente. **Bénéfices : 223,79€**

**Chocolats de Noël** : un énorme succès pour cette première initiative qui sera très probablement renouvelée pour satisfaire les gourmands. **Bénéfices : 357,89 €**

**Marché de Noël** : bilan modéré pour la buvette, mais positif pour les objets vendus puisque les **bénéfices reversés** directement à la COOP Scolaire s'élèvent à **214€**. **Bénéfices : 10,20€**

**Décoration Noël école** : nous avons recyclé des palettes afin de rendre un peu plus joyeuses les cours d'écoles des deux sites pour la période de Noël. Décorations qui ont su satisfaire petits et grands et pour lesquelles nous avons eu de bons retours.



**PAPREC** : La collecte de papier lancée début octobre a rencontré un franc succès puisque l'objectif de 5 tonnes a largement été dépassé. Nous avons dû commander une deuxième benne pour atteindre un poids total de 16,780 tonnes. L'opération nous étant grandement facilitée par la Maison Duménil et la société Chifflet, nous les en remercions vivement. Nous continuons la collecte. **Bénéfices : 839€**

**Sénégazelles** : Dans le but de faire une collecte cette fois-ci solidaire, nous avons choisi de collecter des fournitures scolaires à destination des enfants sénégalais. Pour assurer l'acheminement, nous avons choisi une équipe des Sénégazelles pour le convoyage. Celles-ci sont venues rencontrer les enfants avant leur départ et ont collecté grâce à la générosité de tous 25kg de fournitures scolaires. Les enseignantes ont réalisé en classe avec leurs élèves des jeux, des comptines,... pour les élèves sénégalais également.

Les Sénégazelles sont revenues en juin nous faire part de leur aventure et ont pu échanger avec les enfants très curieux sur



leur course, ainsi que sur les conditions de scolarité au Sénégal. Les enfants ont pu voir un film (disponible sur demande), et des photos leur montrant la remise de leurs créations.

**Journée Carnaval / Vente de Crêpes :** Nous remercions les enseignantes d'avoir accepté les élèves déguisés en classe. Les enfants étaient ravis, la vente de crêpes fut un succès également. **Bénéfices : 143,50 €**

**Ventes de gâteaux :** Vente de gâteaux confectionnés en classe par les enseignantes et les élèves. **Bénéfices : 156,60€**



**Boîte à Lire :** Toujours dans l'idée de recycler, nous avons envisagé l'installation d'une boîte à lire sur la Commune de Boisville dans un premier temps. Cette réalisation fut possible grâce au soutien de la commune mais également grâce à la générosité de M. RODRIGUES et FLEURY qui ont réalisé la boîte conjointement. Nous remercions M. FAUCONNIER d'en avoir assuré l'installation.

**Kermesse / Barbecue / Feu de St Jean :** Les P'tits Beaucerons ont participé aux lots de kermesse avec près de 120 lots pour la tombola dont près de 80 en billetterie.

Nous avons choisi de faire un geste en faveur des enfants en leur offrant chacun un livre. Nous avons choisi une collection par niveau adaptée au niveau de lecture. Chaque enfant a pu recevoir un titre de la collection correspondante. **Dépenses : 455,50€** pour 122 élèves

Nous avons organisé une soirée Barbecue qui a pu rassembler près de 100 adultes et une quarantaine d'enfants. Très bonne ambiance, de très bons retours sur la qualité des produits et sur l'organisation. Nous remercions les parents bénévoles d'avoir permis d'assurer la soirée.

Le feu de St Jean était magnifique, nous remercions nos techniciens pour leur savoir-faire! Merci également à Mr Chifflet de nous avoir aidé à gérer le transport et grandement facilité l'installation. **Bénéfices : 209,73€**



**Abonnements école :** 2 abonnements offerts pour les classes.

**Sapin classe PS/MS/GS :** 1 sapin offert pour la classe de Mme GALLOT, Mme PRYLOUTSKY n'en ayant pas eu besoin.

**Subventions :** 600 euros attribués par la Mairie de Boisville, refusée sur Allonnes, attribution redemandée, prochain conseil mercredi 27 juin 2018. Subvention de 200€ accordée par Allonnes à l'issue du conseil.

Pour organiser un maximum de manifestations dans les meilleures conditions possibles, nous avons besoin de bénévoles prêts à nous aider de façon ponctuelle ou régulière.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'un des membres du bureau:

**Mme COULONGES Hélène**, maman de:  
Margot CM1, Juliette CE2, Rémi MS

**Mme FULCRAND Estelle**, maman de:  
Clément CE2, Adrien GS

**Mme PÉRIGOIS Florie**, maman de:  
Clément CE1, Clara MS



**05/03/2019** : Journée déguisée + ventes de crêpes + Bal costumé

**Approche de Pâques** : visite chocolaterie (modalités à définir)

**20 au 24/05/2019** : Collecte de papier

**21/06/2019** : Fête de l'école + soirée Paëlla

**Fin juin 2019** : collecte de bouchons

Certaines dates peuvent être ajoutées à ce calendrier, et d'autres susceptibles d'être modifiées.



L'association Les P'tits Beaucerons fait désormais partie du programme Tookets proposé par le Crédit Agricole.

Le principe est simple, la banque remet à ses clients des Tookets qu'ils sont libres de redistribuer à l'association de leur choix. Soutenez nous en nous distribuant vos Tookets, c'est simple et gratuit !

Nous remercions les premiers contributeurs.



1 rue du stade - 28150 Boisville la saint Père  
Téléphone : 06 62 68 64 89

Mail : [lesptitsbeaucerons@gmail.com](mailto:lesptitsbeaucerons@gmail.com)

Facebook : Les P'tits Beaucerons



# Comptes administratifs 2018

L'année 2018 a été celle de grands changements suite à notre migration vers Chartres Métropole. Les conséquences sont importantes sur la gestion des budgets de la commune.

En effet, le périmètre des compétences de cette nouvelle Communauté de communes varie de la précédente avec 2 modifications importantes :

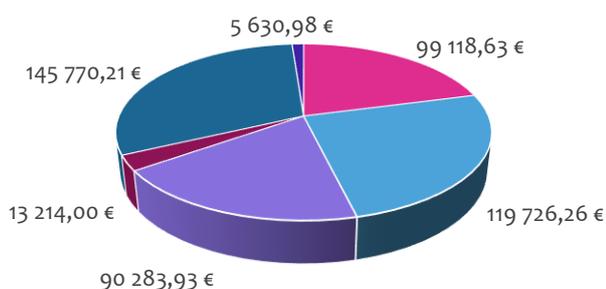
- Le budget eau est repris par Chartres Métropole (CM Eau), d'où le changement de facturation courant d'année. Ce budget va faire l'objet d'une balance actif/passif qui sera réintégrée dans la clé de répartition du paiement global contributif de la commune au profit de Chartres Métropole.
- A contrario et comme évoqué l'année dernière, l'école revient sous la responsabilité de la commune. Un budget école a donc été ouvert, même si ce dernier est rattaché au budget général. Allonnes abonde ce budget pour sa quote part. Pour le premier exercice, il a été convenu de repartir sur les bases de la contribution versées par les deux communes de Boisville/Allonnes à la CC Beauce Vovéenne.

Ce budget réactualisé représente, pour la partie Boisville, environ 100.000€ (soit 1000€ par élève) et 4 emplois dédiés.

Le budget des logements sociaux est équilibré dans la mesure où les habitations sont récentes et n'appellent pas d'entretiens importants. 25 000€ ont été remboursés sur 2018.

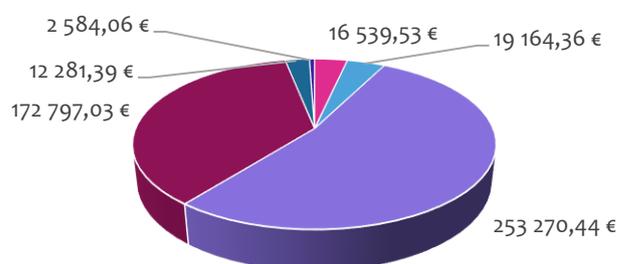
Au niveau du budget général (hors eau et logements sociaux), la commune poursuit son désendettement avec 43.000 € remboursés sur l'année. Le budget est équilibré avec une trésorerie saine qui permet de gérer sereinement les échéances.

## Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

## Recettes de Fonctionnement



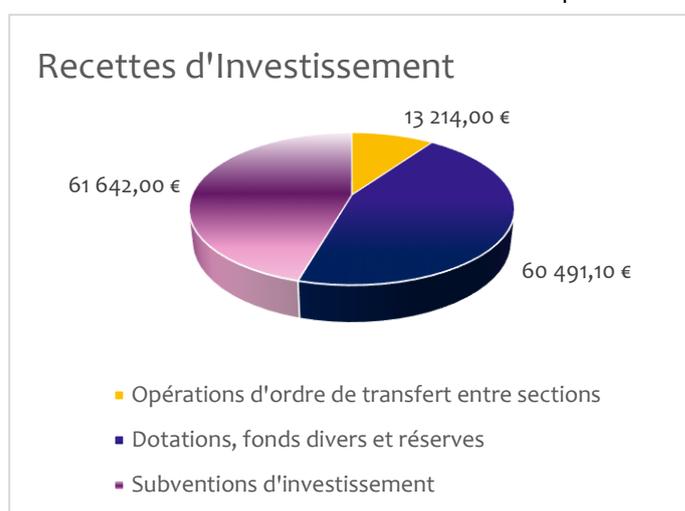
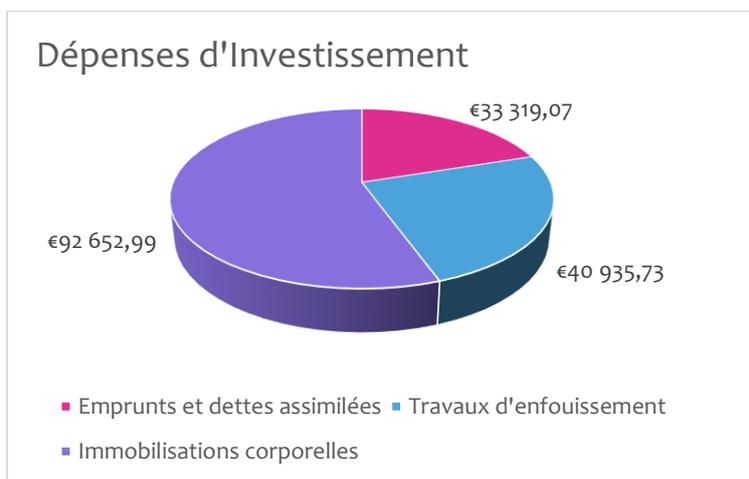
- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autre produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

Cette gestion prudente permet par ailleurs d'avancer dans l'amélioration du cadre de vie et des équipements communaux, en partenariat avec les organismes bancaires et les différents contributeurs institutionnels qui nous subventionnent.

Ainsi, 133.000 € ont été investis cette année avec notamment 2 réalisations importantes :

- L'enfouissement des réseaux secs (3ème tranche) pour 41.000 €
- Le city stade pour 89.000 €. Cet équipement envisagé depuis de nombreuses années a enfin vu le jour pour le plus grand plaisir des enfants et écoliers de Boisville. Avec sa polyvalence, il complète idéalement le pôle sportif.
- Le solde de 3.000 € correspond à des remplacements d'outils principalement (debroussailluse, ordinateur...)

Ne rentre pas dans ces investissements, l'entretien courant des voiries et des espaces verts.



L'année 2019 marquera l'avènement de pistes cyclables dans le centre bourg et un réaménagement du plan de circulation pour les accès à l'école. Nous entendons les changements (et donc les contraintes momentanées) qui vont en découler mais il en va de la sécurité des écoliers et des piétons de Boisville. Soyons tous ensemble acteurs, pour l'intérêt général !

La Commission des finances

Bertrand Chifflet

Léon Gouhier

Julien Doussineau

# Commission travaux

---

Pour l'année 2018, le budget travaux a été, en grande partie consacré à l'installation du City-Stade, pour un montant total de 74.017,80€ H.T.

Ce montant comprend

- le terrassement,
- la création d'une allée d'accès,
- de nouveaux enrobés
- et le City-Stade

Le Conseil Départemental, la Région et la CAF, ont contribué à la réalisation de cet aménagement en le subventionnant à 80%.



Le reste à la charge de la commune s'élève à 14.727,80 € H.T.



Pour 2019, la commune envisage de réaliser les aménagements suivants :

- création de bordures de trottoirs rue de la Vigne et rue de la République.

- mise en place d'un plateau ralentisseur à Chevannes ainsi qu'au croisement de la rue des Déportés et de la rue de la Vigne.



- aménagement d'une bande cyclable et mise en sens unique dans la rue des Déportés et la rue du Square, avec une limitation de vitesse à 30Km/h.

*Ce sont les prévisions de travaux arrêtées à ce jour. La liste est non exhaustive et peut être rallongée par la suite.*



<b><u>PERMIS DE CONSTRUIRE</u></b>		
FIRMIN Jean-Paul	10 rue de la Libération	Carport
ROUSSEAU Eric	15 rue des Déportés	Agrandissement
DELARUE Philippe	10 place Fleurie	Réhabilitation
EARL CHIFFLET	8 rue du Square	Hangar Agricole
SCEA du Champart	Ferme de Guillonville	Hangar Agricole + toiture photovoltaïque

<b><u>DÉCLARATIONS PRÉALABLES</u></b>		
Agence LAFORET	10 rue des Déportés	Changement de destination
FIRMIN Jean-Paul	10 rue de la Libération	Carport
IRATEK 92	8 rue du Stade	Panneaux Photovoltaïques
MARCHAND Pierre	3 rue du Repos	Ouverture de deux fenêtres
LANCELLE Mélissa	3 rue des Déportés	Refection de toiture en partie
AOUCHICHE Karine	2 rue du Nord	Création d'une fenêtre
MOLLENTHER Guy	11 rue de la Vigne	Ravalement
HENAULT Jean-Hervé	4 rue du Square	Pose d'un velux
ORANGE	Chemin 17	Ravalement + portail + clotûre
PERCHERON Sandra	3 grande Cour	Baie vitrée + porte d'entrée
TT Géomètres Experts	Rue de la Vigne	Division en vue de construire
BOUNIOL Pascal	8 rue du Portillon	Abris de jardin

# Commission fêtes et manifestations

Toujours heureuse de vous organiser des moments de convivialité, la commission des fêtes et des manifestations se réjouit de votre participation toujours plus importante aux fêtes locales comme le 13 juillet, l'après-midi récréative des enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année ou bien encore les vœux du Maire...



13 juillet 2018



Cependant, nous constatons, fort malheureusement, une diminution de présence lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre...



***Toutefois, nous tenons vivement à remercier toutes les personnes de bonne volonté qui se sont jointes à nous cette année pour nous aider à l'organisation de ces fêtes communales et à la décoration de la salle des fêtes.***



Les vœux du Maire  
(Janvier 2019)

# Club de L'amitié

---

Notre association est ouverte à toutes les générations, c'est un lieu d'échanges et de partages.

Cette année encore nous nous sommes rencontrés 2 fois par mois avec diverses activités (cours de cartonnage gratuit ouvert à tous) et tout au long de l'année nous avons organisé le programme suivant:



Janvier :	Galette des rois
Février :	Assemblée générale et roussettes
Mars :	Soirée rata
Avril :	Exposition de cartonnage
Mai :	Comédie musicale à LUISANT
Juin :	Concours de pêche - Brocante
Octobre :	Restaurant
Décembre :	Spectacle à LUISANT Repas de Noël avec traiteur et animation

**Le bureau remercie ses adhérents de leur fidélité ainsi que les bénévoles qui nous rejoignent tout au long de l'année.**

Présidente et secrétaire : Anne-Marie MARCHAND (06 84 49 26 18)

Vice-Président : Christian ARRONDEAU

Trésorière : Françoise AMIOT

Membres du bureau : Eliane GARROS, Jeanne GOUHIER, Nicole DECOURTYE, Bernadette PLANÇON, Michel BACON, Jean DAL MOLIN, Pierre MARCHAND.

## Programme 2019 :

Samedi 2 mars : la traditionnelle Soirée RATA

En avril : un voyage sera organisé sur l'histoire du cacao et de l'imprimerie  
(la date sera transmise ultérieurement)

Samedi 1<sup>er</sup> juin : Concours de pêche

Dimanche 2 juin : vide-greniers

**Nous vous présentons nos bons vœux pour 2019**

# Association des chasseurs de Boisville

---

Encore une année qui s'échappe, avec toutes ses joies mais aussi ses peines. Concernant notre association, nous avons procédé à un renouvellement partiel et annuel des membres du bureau.

Les membres du bureau précédent étaient :

Président : M. PERCHERON Gilles

Vice-Président : M. AME Joël (membre sortant)

Secrétaire : M. DOUSSINEAU Julien

Trésorier : M. CHRISTIEN Bernard

Membres : M. PICHARD Michel, M. DECOURTYE Dominique (membre sortant), M. POMMEREAU Hervé.

Après consultation : Monsieur AME Joël reste à son poste et Monsieur DECOURTYE n'a pas souhaité poursuivre et a été remplacé par Monsieur GARRETA Ramon.

## Bilan de la saison écoulée

Les pluies de printemps ont dû gêner la reproduction du faisan car le tableau n'est pas conséquent mais lors des battues chevreuils, nous en revoyons à certains endroits (sous couvert) en quantité raisonnable.

Le lièvre, quant à lui, a figuré en bonne place tout au long de cette dernière saison. La limite assujettie aux bracelets est toujours sur la zone Allaines jusqu'à la voie de chemin de fer TGV.

Le perdreau est pratiquement inexistant, comme dans tout le secteur. Les quelques spécimens que nous voyons sont dus aux lâchers sur les communes voisines.

Concernant ces lâchers de perdreaux, nous n'avons pas opté pour, car c'est assez contraignant financièrement.



À propos du GIC (groupement d'intérêt cynégétique), seule la chasse aux chevreuils est concernée.

Nous avons un quota de dix animaux à prélever, ce qui n'est pas une mince affaire, car en plaine, lorsque nous les voyons, il y a un moment qu'eux nous ont vus, et ça va très vite !

Depuis quelques années, nous ne parvenons pas à faire notre quota ! Nous ne savons pas à quoi attribuer cet échec, soit des chasseurs non performants, soit des armes non adaptées, soit nous avons dans notre secteur des chevreuils qui courent beaucoup plus vite

qu'ailleurs !! Dans tous les cas, au moins, nous leur laissons leur chance !

C'est avec cette petite pointe d'humour que nous terminons ce petit mot et **l'association des chasseurs vous souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année** qui commence.

# Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)



L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'ALLONNES a organisé cette année le traditionnel repas de Sainte Barbe à la salle des fêtes de PRUNAY LE GILLON.

En cette occasion, nous avons observé une minute de silence en la mémoire de nos défunts, avec une pensée particulière pour nos anciens Sapeurs-Pompiers Poilus Morts pour la Patrie, tombés pendant la première guerre mondiale, pour la commune de BOISVILLE, Monsieur PERCHERON Albert, « tué à l'ennemi » à l'âge de 35 ans à LES EPARGES dans la Meuse, et pour la commune de THEUVILLE, Monsieur MIOT Achille, décédé à ADECHY dans la SOMME, à la suite de ses blessures, à l'âge de 25 ans.

Lors de la cérémonie, la caporale-chef BOURGEIX Aurore a reçu la médaille pour 10 ans de service.

Le Caporal VIMEUX Dominique a été nommé Sergent Honoraire, suite à son départ à la retraite le 28 juin 2018, à l'âge de 60 ans, après 24 ans passés à nos côtés.

Le Caporal-chef POIL Arnaud, est nommé Sergent, suite à la validation de sa formation de Chef d'Agrès un engin.

Cette année, nous sommes intervenus 76 fois, contre 61 fois en 2017 et 75 fois en 2016.

Il y a eu 10 sorties sur ALLONNES, 11 sur BOISVILLE, 32 sur PRUNAY et 23 sur THEUVILLE, le nombre de sorties est essentiellement dues aux interventions sur le hameau de ROSAY AU VAL suite aux inondations, aux fortes pluies et au ravinement des eaux des champs.

A signaler, l'arrivée du nouveau chef de Groupement, le Commandant PREVOST, en remplacement du Lieutenant-Colonel LECOQ, muté dans le Département de l'Essonne.



**Tout au long de l'année, nous essayons d'être présents, le plus possible, mais compte tenu de l'effectif, nous ne sommes pas capables de répondre à toutes les demandes, surtout en journée. C'est un gros problème. Le manque de volontaire est certain, et les différentes phases de recrutement sont semées d'embûches, difficiles à comprendre pour certains. Sans personnel, le véhicule ne partira pas, le délai d'intervention sera plus long, dans l'attente d'un agrès qui viendra de plus loin.**

**Alors ne tardez pas à vous renseigner, VENEZ nous REJOINDRE, c'est une question de SURVIE pour nous, et pour VOUS.**

Le président de l'amicale vous remercie de l'accueil que vous nous réservez, lors de la présentation du calendrier; certaines personnes peuvent trouver notre passage précoce, d'autres tardif, il faut savoir que nous passons au maximum 3 fois, sur les quatre communes, entre le 15 octobre et le 24 décembre.



# La Gymnastique volontaire

---

L'équipe des 8 bénévoles de la GYM volontaire vous souhaite ses bons vœux pour 2019.



Cour d'abdos, cardio-training, fessiers, steps, etc...  
se déroulent tous les mercredis à 19h00  
à la salle des fêtes de notre commune.

La reprise des cours a eu lieu le 12 septembre 2018.

## A retenir pour 2019 :

9 janvier : galette des rois

16 janvier : repas du nouvel an

Sortie de printemps : date et destination non fixées ce jour

26 juin : pique-nique fin de saison



Présidente : Réjane CHRISTIEN (02 37 99 30 47)  
Trésorière : Véronique AUGER  
Secrétaire : Annie PRIEUR  
Membres : Sylvie ARRONDEAU, Aurore DAUVILLIERS, Nicole  
DELAMARRE, Laëtitia GALBY, Catherine PERCHERON

# Le tennis club

---

## Que s'est-il passé en 2018 ?

« 2 points ». Il a manqué deux petits points pour l'accession au niveau régional. Après une première phase leader de sa poule, l'équipe masculine s'est inclinée en finale au bout de 7 matchs et 8 heures de combats face à Dammarie. Malgré le soutien acharné des nombreux supporters et l'immense volonté des joueurs le dénouement fût cruel.

Remercions l'équipe 1, d'avoir porté haut et fort les couleurs du club et de la commune.

L'équipe 2, avec des problèmes d'effectifs termine 5ème et descend en D2.

L'équipe 3 termine 2ème et se maintient brillamment en D3.

La 3ème place de notre équipe féminine est un peu décevante, mais s'explique avec : absences, maternité et blessures.

Nos dames se sont par contre distinguées cet hiver, avec une montée en D2. Les hommes ont assuré en terminant 3ème.

L'équipe 1 (+35 ans) s'est maintenue en pré-régional, alors que la 2, se retrouve juste au-dessous grâce à son accession en D1.

### **BRAVO À TOUS**



Parmi nos activités de 2018 :

- Le tournoi mini-tennis en février a connu peu de succès, la question de son maintien se pose.
- Notre 1<sup>er</sup> tournoi de poker en avril a réuni plus de 70 participants, malgré notre inexpérience. Beau résultat avec l'aide du club de poker VIP.
- En juin, notre tournoi a vu les victoires de Caroline, Jean Charles, Lina et Enzo. Le barbecue du samedi soir est toujours très apprécié.

Les cours avec Jean Charles et grâce au renfort d'Émilie, continuent de faire progresser enfants .....et adultes.

L'assemblée générale a validé la bonne santé financière du club, elle a remis des récompenses à Alexandra, Mikael et à l'équipe féminine pour sa montée.

Le Président Thierry Delarue a accepté de garder son poste une année supplémentaire. Le club le remercie chaleureusement, cela permettra de préparer sa succession en toute sérénité.

Le nouveau bureau élu :

Président : Thierry DELARUE

Vice-présidente : Deborah BEUTELSTETTER

Vice-président : André RENAUD

Trésorier : Ludovic REGIEN

Trésorier-adjoint : Michael RIVOLTA

Secrétaire : Caroline RODRIGUES

Secrétaire-adjoint : Valérie LIGONNIERE



Satisfaction avec la signature de plusieurs nouveaux et nouvelles joueuses proches de La commune.

Bonheur avec l'arrivée de Léonie « future joueuse », 100 % tennis, puisque les parents sont tous les deux membres du club.

L'année 2019 s'annonce toujours aussi intense avec les différents championnats, le tournoi de poker, une journée à Roland Garros, le tournoi interne (**ouvert à tous les habitants de Boisville**), la journée porte ouverte, etc....



Vu le niveau des joueuses, la montée de l'équipe féminine sera l'un des objectifs majeur de la saison. Le maintien des autres équipes et une meilleure connaissance de notre club par la population seront les autres buts pour 2019.

## **VENEZ NOUS REJOINDRE**

Renseignements : 06 89 20 14 21 ou 06 82 41 00 88 ou 06 29 33 55 35

**Merci à la municipalité pour son soutien constant.**

**Les membres du club vous souhaitent une excellente année 2019.**



(Tournoi de poker 2018)

# La zumba

---

Venez vous défouler sur des aires de Salsa, Merengue, Cumbia, Reggaeton.  
Cours à la carte, carte de 10 cours : 60 € + 15 € frais de dossier pour la 1<sup>ère</sup> carte.

Cours à l'année : 170 €, puis dégressif selon le nombre d'adhérentes.

Actuellement une quinzaine d'adhérentes.



Animés par Lénaïck,

Tous les JEUDIS de 19h00 à 20h00

à la salle des fêtes de Boisville la Saint Père.

Pour toute information complémentaire, contacter Lénaïck au 06 36 98 03 67.



# Déchets ménagers

## Baisse des levées du forfait au 1er janvier 2019

Rappel 1. La TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) comprend deux parties : une partie fixe (base x taux) et une partie incitative (forfait de levées du bac d'ordures ménagères).

Rappel 2. La TEOMI 2019 payée sur la taxe foncière 2019, est basée sur les levées de l'année 2018. Donc le nouveau forfait s'appliquera sur la taxe foncière 2020.

Depuis la mise en place de la taxe incitative, le syndicat suit l'évolution des levées des bacs d'ordures ménagères. A ce titre, la moyenne est de 23 levées par bac par an. Une baisse des tonnages a été constatée en 2014, lors de la mise en place de la taxe incitative.

Ainsi, pour encourager les habitants à continuer leurs efforts et favoriser ceux qui sont déjà sous la barre des 26 levées, le comité syndical a voté à l'unanimité le 26 juin 2018, la baisse du nombre de levées inclus dans le forfait : 20 levées, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette réflexion globale s'intègre dans les objectifs du plan régional de prévention des déchets, de l'ADEME, dans le cadre du CODEC, notamment à travers le 1<sup>er</sup> objectif : réduire de 3% les déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères, sélectif, verre, déchèteries).

## Nouvelles étiquettes de refus depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018

Avant chaque collecte sélective, le contenu des bacs est vérifié. S'ils contiennent des déchets non recyclables, les bacs ne sont pas vidés et un autocollant est mis sur le couvercle. Depuis septembre, de nouvelles étiquettes précisent les raisons des refus.



## Nouveau visuel des bennes de collectes depuis le 24 septembre 2018

### Portes ouvertes du centre de tri

Comme chaque année, le centre de tri de Rambouillet ouvre ses portes au public le samedi 23 novembre, de 9h00 à 16h30. Une visite du site est proposée, avec plusieurs animations autour des déchets.

=> l'information sera communiquée par le SITREVA à toutes les mairies.

## Etreennes

Cette pratique est à l'initiative des ripeurs.

A savoir :

- Ne pas y participer n'a pas d'incidence sur la qualité du service de collecte.
- Les ripeurs doivent être en tenue de travail et se présenter en dehors des horaires de travail.
- En cas de doute, il faut demander un justificatif.
- Les ripeurs n'entrent pas dans les propriétés privées sans l'accord des administrés et ne forcent pas au don.

## Site internet

Retrouvez toutes les informations du SICTOM RA sur son site internet : [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)



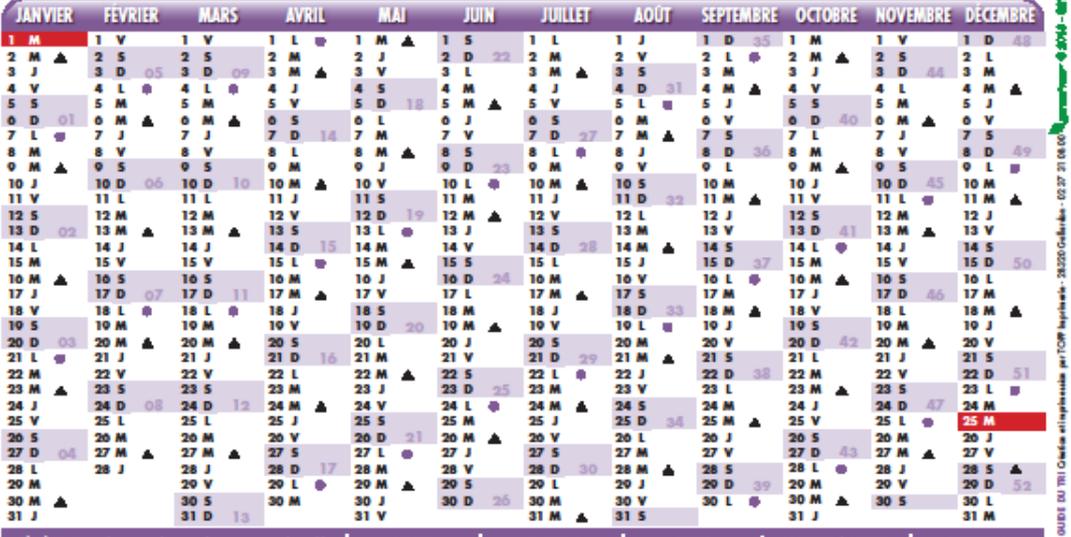
**2019** ALLONNES - BOISVILLE LA SAINT PÈRE - RECLAINVILLE  
AINSI QUE SES HAMEAUX ET LIEUX-DITS

**NOUVEAUTÉ 2019 = 1<sup>er</sup> MAI COLLECTÉ**

4 rue de la République - 28150 OUARVILLE - Tél. : 02 37 22 17 37 - Fax : 02 37 22 18 30  
E-mail : sictom.ra@wanadoo.fr - Site Internet : www.sictom-region-auneau.com

● Collecte des emballages/journaux/magazines le **LUNDI** semaine paire  
▲ Collecte des ordures ménagères le **MERCREDI** toutes les semaines

RAATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS LE SAMEDI SUIVANT, SAUF EXCEPTION.

**DÉCHÈTERIES** : Les horaires et les jours d'ouverture sont disponibles sur place, par téléphone ou sur [www.sictom-region-auneau.com](http://www.sictom-region-auneau.com)

<b>JANVILLE</b> Tél. : 02 37 90 11 46	<b>OUARVILLE</b> Tél. : 02 37 22 15 48	<b>VOVES</b> Tél. : 02 37 99 27 51	<b>ROINVILLE / AUNEAU</b> Tél. : 02 37 31 78 87	<b>ANGERVILLE</b> Tél. : 01 64 95 39 39
--	---	---------------------------------------	--	--

GUIDE DU TRI Outils et supports par TCM Imprimeur - 28220 Gulliville - 02 37 31 04 04

## Les déchèteries



### HORAIRES DES DECHETERIES DU SICTOM DE LA REGION D'AUNEAU

Légende

O	ouvert
/	fermé

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE	HORAIRES
<b>ANGERVILLE</b> 01 64 95 39 39	/	/	O	O	O	O	/	9H00 - 12H45 14H00 - 17H45
<b>JANVILLE</b> 02 37 90 11 46	O	O	/	/	O	O	/	9H00 - 12H45 14H00 - 17H45
<b>OUARVILLE</b> 02 37 22 15 48	O	/	/	O	/	O	/	9H00 - 12H45 14H00 - 17H45
<b>ROINVILLE</b> 02 37 31 78 87	O	O	/	O	O	O	/	9H00 - 12H45 14H00 - 17H45
<b>VOVES</b> 02 37 99 27 51	O	O	O	/	/	O	/	9H00 - 12H45 14H00 - 17H45

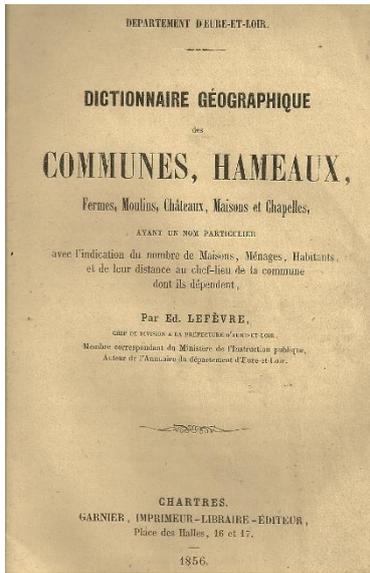
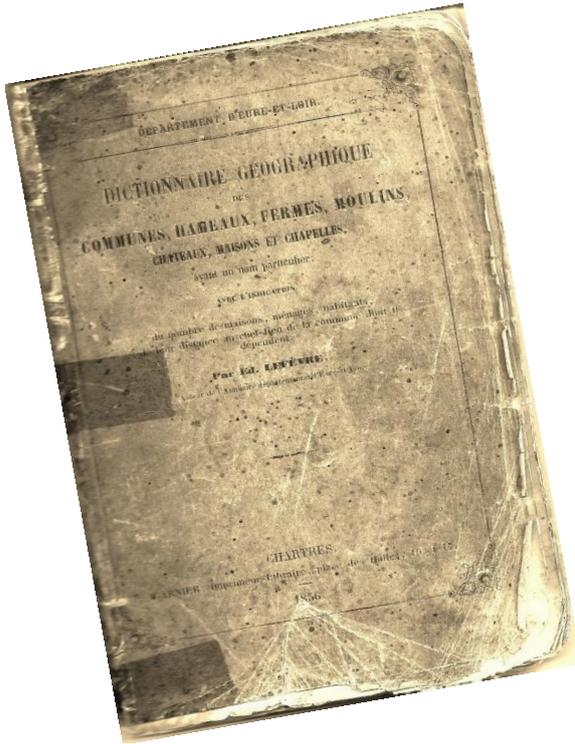
#### FERMETURES ANNUELLES

Les jours fériés

Du 24 décembre à 12h45 jusqu'au 1 janvier inclus.

# Souvenirs, souvenirs !

Extrait du dictionnaire géographique de 1856 !



92

DICTIONNAIRE DES COMMUNES

NOM DES COMMUNES ou hameaux qui en dépendent.	Maisons.	Ménages.	Habitants.	Distance en mètres.
<b>BOISVILLE-LA-SAINTE-PÈRE (Boisville Sancti Petri). (1)</b>				
Boisville-la-Sainte-Père. (2)	110	113	309	5,000
Chévennes. (3)	55	33	121	4,000
Demailville. (4)	33	33	123	1,000
Honville. (5)	2	3	13	1,000
Létourville. (6)	75	76	335	1,000
Moulin-de-Létourville (le). (8)	1	1	3	2,000
Orme (l'). (9)	1	1	7	2,000
Quénonville. (10)	1	1	41	1,000
<b>Total</b>	<b>267</b>	<b>264</b>	<b>1,025</b>	

(1) On trouve encore : *Badasi Villa, Bossi Villa, Bodaci Villa, Boesvilla, Bouvilla, Brevilla, Boivilla.*  
 (2) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (3) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (4) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (5) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (6) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (8) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (9) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.  
 (10) Cette paroisse, appelée aussi *BOISVILLE-ES-BAUCES (Boisville in Belsia)*, doit ce surnom à l'abbaye de Saint-Père, à laquelle son église fut concédée au moment de sa fondation ; à l'église de *Badasi Villa* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Boisville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Chévennes* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Demailville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Honville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Moulin-de-Létourville* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Orme* est presbytère et paroissiale ; à l'église de *Quénonville* est presbytère et paroissiale.

Merci à Gilles PERCHERON de nous avoir prêté ces ouvrages.

CHARTRES — 539 — VOYER

**BOISVILLE-LA-SAINTE-PÈRE.** — 742h. 33. — Fête patr. le 1<sup>er</sup> dim. qui suit le 8 sept. — *Sap.-p.* : Brûère, *lieut.* : J.-B. Rozier, s.-*lieut.* — *Garde-ch.-aff.* : Lenoir H.

*Maire* : Chifflet E., *adj.* : Decourtye P., c. m. : Dupart, Decourtye R., Dauvilliers, Bourguin, Chifflet Eug., Brûère, Renaud, Duval, Delarue, Moulard.

*Agriculteurs* : Bourguin Léon, Chifflet E., Bourguin Maurice, Bourguin René, Chifflet G., David-Laurent, Decourtye P., Chifflet R., Fichot R., Guin G., Goussu, Housin, Guin A., Chifflet Alcide, à Boisville; Chappisau, Chifflet Emile, Forraud, Haricot, Heurdière, Deligné, Reversey, V. Sauger, Georges, Saugé, Colas Raoul, Renaud Joseph et André, Sauger-Bricot, à Honville; Guin G., Chifflet Aug., Deschamps-Sauger, à Chévennes; Lancelin, Delarue-Dupart, Delarue-Chifflet, Delarue-Foucault, à Demailville; Doussineau, à l'Orme; Delarue, à Létourville; Harault, à Guillonville.

*Battages (Entrep. de)* : Claveau. — *Bois (march. de)* : Fauconnier. — *Boucher* : Menault-Huilot. — *Boulangers* : Siron, Bourgeois. — *Bourrelier* : Faron. — *Cafetiers* : Prévillé, Chifflet, Riva, à Boisville; David, V. Loury, à Honville; V. Cailliet, à la gare. — *Charrons* : David L., à Chévennes (march. de); Bidault. — *Epiciers-Merciers* : Benoit, Fauconnier, Aulseurs, à Boisville; Dassis, à Honville; Landry, à Demailville. — *Équarrisseurs* : Pouillet. — *Grainetier* : Durand M. — *Hôtelier* : Prévillé.

*Maçons (maît.)* : Sauger P., Guyot frères, à Boisville; Rozier, à Honville. — *Marchands* : Fauconnier, à Boisville; Legros, à Honville. — *Mécanicien (const. de mach.)* : Lecocq R. — *Ménager* : Cailliet P. — *Peintre* : Cailliet. — *Perruquier* : Brûère. — *Prêtre* : Sauger. — *Serruriers* : Riva et Aulseurs. — *Tabac* : Dauvilliers L. — *Vélocipèdes* : Aulseurs. — *Vins en gros* : Legay. — *Propriétaires-rent.* : V. Foulon, M<sup>me</sup> Guin E., V. Souré, Ritière A., Moulard-Goussu, V. Doussineau, V. Chausier, V. Bourguin, V. Chifflet, V. David, Chifflet Th., Chifflet Eug.

**BONCÉ.** — 239 h. 33. — Fête patr. le 1<sup>er</sup> dim. de Thenville, à 4 kil. *Fête patr.* la St-Sulpice, dernier dim. d'août. — *Garde-ch.-aff.* : N...

*Maire* : Vovelle; *adj.* : Bourdeloup, c. m. : Biney Marcault, Filion, Guérin, Trécul, Brière, Quentin G., Boudon.

*Agriculteurs* : Biney O., Brault F., Quentin G., Brière P., Jumeau G., V<sup>o</sup> Quentin S., Bourdeloup H., Gérodeau Aristide, Carnis J., Lhoste, Barbet G., Guérin, Gérodeau R., Boudouin O., Trécul P., Bigot V., à Boncé; Marcault P., Filion, Genet, Vanneu G., Neveu A., Décourtis A., Leroy O., au Bois-St-Martin. — *Cafetiers* : Belhomme Ernest, Belhomme Emile, Garre P., à Boncé; Pôhu A., au Bois-St-Martin. — *Epiciers* : Belhomme Érn., Garre P., à Boncé; Pôhu A., au Bois-St-Martin. — *Marchand* : Darbier. — *Ménager* : Vassort G. — *Sage-femme* : M<sup>me</sup> Pôhu. — *Sons (marchand de)* : Siron. — *Propriétaires-rent.* : V. Biney, V. Bourdeloup, V. Lhoste, V. Gérodeau, Delair, Garnis-Poyau, à Boncé; Filion-Goussu, Foucher G., à Bois-St-Martin.

**FAINS-LA-FOLIE.** — 474 h. 33. — Fête patr. le 1<sup>er</sup> dim. d'août; à La Folie, St-Jacques, le 2<sup>e</sup> dim. de juillet; à Auffains, St-Michel, dern. dim. de sept. — *Sap.-p.* : Lalande, *lieut.* — *Garde-ch.-aff.* : Delétang.

*Maire* : Doussineau; *adj.* : Legrand L., c. m. : Robinet, Morchoisne, Pichard, Grimoux, Baisière, Goussard, Tourne R., Colin, Voyet, Tourne N.

*Agriculteurs* : Cottin, Doussineau, Joly, Lalande, Guérin, Sureau A., Voyot P., Poyot, à Fains; Blichet, Boniteau, Gaujard G., Girard G., Gaudichat, Legrand Moreau, V. Vellard, à la Folie; V. Bigot, Moreau Joseph, Marc, Grimoux, Moulard, Poulain, Robinet G., à Auffains; Tourne Raoul, Robinet Adelphe, à Amonville; Boucher, V. Dorson, Goussard, Lignié, Morechoisne, Cottin, à Fortois; Tourne, à Brainville; Van de Vyver, à Martainville. — *Apiculteur* : Pichard, à la Folie. — *Battages (entrep. de)* : Birre, Popot. — *Bourrelier* : Baron.

*Cafetiers* : Michel Lefort, V. Lhoste, Deuzel, à Fains; Moussi, à la Folie; Rivierre, Lorry, à Auffains. — *Charron* : Lorry, à Auffains. — *Grains* : Cognard, Robinet G., à Auffains; Tourne Raoul. — *Journaux (dépôts de)* : Michel (totaux), M<sup>me</sup> Belonue, à Fains. — *Marchands* : M<sup>me</sup> Belonue, à Fains; Gauthier, à Auffains. — *Ménager* : Sureau. — *Mercier* : Bourguin à Fains. — *Ménager* : Sauger, à Fains. — *Vins en gros* : Lefort. — *Propriétaires-rent.* : V. Poyeau-Baron à Fains; Tourne Gamille, de Fains, M. Voyot Paul.

**GERMIGNONVILLE.** — 458 h. 33. — Fête patr. le 1<sup>er</sup> dim. le plus rapp. du 29 juin. *Sap.-p.* : Chauveau, *lieut.* — *Garde-ch.-aff.* : Bultin G., Brière P., Jumeau G., V<sup>o</sup> Quentin S.,

Fabrique de Meubles massifs et Meubles ordinaires  
CHAMBRES et SALLES à MANGER de tous styles  
Serrurerie américaine et autres  
TOILETTES-LAVABOS - SÉROGES - GLACES

**Maurice NADLER**  
VOVES (Eure-et-Loir)

LINOLEUM - TOILES CIRÉES  
Couvre-plats - Etables - Sommier - Matelas  
LITS FER et CUIVRE  
Poutelles - Tapis - Carpettes - Escaliers de lit  
Voitures d'extérieur - LIVRAISON à DOMICILE

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS et de REPARATIONS  
D'INSTRUMENTS AGRICOLES

**R. DURET**  
CONSTRUCTEUR  
à VOVES (E.-et-L.)

Grand Hôtel - Café et Restaurant de la Gare  
LEFEVRE-ANCELOT  
Garage - Autos pour Voyageurs

MOULIN de VOVES  
Installation Mécanique pour Mouture à Façon  
EXECUTION RAPIDE  
GAMY-VIOLETTE  
MECANICIEN  
Boulevard de la Gare, à VOVES (Eure-et-Loir)

FABRIQUE DE VANNERIE et d'ARTICLES POUR MOISSONNEURS  
MORILLONNIE - BROSSETTE - COUVERTE  
**Maurice PEIGNÉ**  
Place de l'Église  
VOVES (Eure-et-Loir)

HOTEL des TROIS-ROIS  
V<sup>o</sup> FLEURY-SIMON  
à VOVES (Eure-et-Loir)

POURTE CORESPONDANCE  
**Maison R. DESFERTILLES**  
TABAC - CAFÉ  
à VOVES (E.-et-L.)

**R. FOUCAULT, Succ<sup>r</sup>**  
VOVES

Extrait du grand annuaire d'Eure-et-Loir de 1931 !

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE  
1, RUE DU STADE  
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

[communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr](mailto:communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr)

 : 02 37 99 32 28

[www.boisvillelasaintpere.fr](http://www.boisvillelasaintpere.fr)